

Témoignage de piété filiale au Saint-Père

“ Vous vous rappelez sans doute, chers collaborateurs, qu'à l'occasion du jubilé de Léon XIII, des contributions volontaires furent sollicitées dans l'univers entier pour l'érection d'une église, qui devait porter le nom donné à Sa Sainteté au jour de son baptême, et lui être offerte comme cadeau de fête. ”

“ Les souscriptions affluèrent de toutes les parties du monde, de la France en particulier, et, on peut le dire, du Canada pour une large part ; l'église fut en effet commencée, et les travaux en furent poursuivis tout d'abord avec activité. Malheureusement, l'administrateur de cette belle entreprise ne sut pas conserver la confiance qu'on avait reposée en lui ; les ressources pécuniaires firent défaut longtemps avant que l'édifice ne fut terminé ; on s'est trouvé même dans l'impossibilité de faire face à toutes les dépenses déjà encourues. ”

“ Vous avez pu apprendre ces faits par les journaux et vous rendre compte, en même temps, des pénibles circonstances dans lesquelles le Souverain-Pontife a dû s'imposer la lourde charge de fournir lui-même les fonds requis, non seulement pour solder la dette qui pesait encore sur l'église, mais aussi pour en garantir le complet achèvement et s'en assurer, pour l'avenir, la tranquille possession. ”

“ Mais l'œuvre de l'église Saint-Joachim, en passant légalement entre les mains de Léon XIII, n'en est pas moins restée grevée d'une obligation très grave, contractée antérieurement. Cette obligation consiste dans la promesse, non exécutée encore, de dire deux cent soixante mille messes aux intentions des souscripteurs. Par ordre du Saint-Père, Son Eminence le cardinal Parocchi a été chargé de faire célébrer, dans le plus court délai possible, tous ces milliers de messes laissées en souffrance par l'ex-administrateur de l'œuvre. Le Souverain-Pontife, il est vrai, aurait pu pourvoir autrement à l'acquittement de cette obligation ; mais, par un sentiment de délicatesse facile à comprendre, il a préféré sacrifier personnellement une somme très grande, afin que les intentions des pieux oblateurs ne fussent point frustrées. ”

“ Cette détermination de Léon XIII nous est une preuve nouvelle de sa bienveillance toute paternelle et de son admirable charité ; comme moi, chers collaborateurs, vous en êtes émus, et vous serez heureux, j'en suis sûr, de partager avec lui la lourde obligation qu'il vient de contracter